

Affaires courantes

dans la culture en question; et que les lois du pays ne permettent pas de s'attaquer à ce matériel qui présente la torture, le viol, le meurtre comme des divertissements.

Ainsi, les pétitionnaires exhortent le Parlement à envisager de modifier le Code criminel du Canada afin que les matériels violents et dégradants ne puissent être distribués au Canada.

Cette pétition est signée par près de 500 personnes de ma circonscription de New Westminster—Burnaby.

LES PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): La deuxième pétition, monsieur le Président, est signée par des gens de tout le pays.

Elle porte près de 1 200 signatures de Canadiens qui invitent le gouvernement à maintenir la période d'exemption de six mois pour le remboursement des prêts étudiants à partir de l'obtention du diplôme et qui exhortent le Parlement à revenir sur sa décision au sujet des exigences relatives au statut d'étudiant à temps plein et à décider qu'un étudiant à temps plein est celui qui suit 60 p. 100 des cours prescrits.

Les pétitionnaires invitent également le Parlement à ne pas éliminer la période d'exemption de six mois dans le cas des prêts étudiants, à supprimer plutôt les dispositions pertinentes en ce qui concerne l'application des principes de la Loi sur les allocations familiales et à ne pas faire de discrimination à l'endroit des parents qui sont étudiants et qui ont également recours au programme fédéral de prêts aux étudiants.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Enfin monsieur le Président, j'ai en main une pétition de gens de ma circonscription de New Westminster—Burnaby, en Colombie-Britannique. Quelque 200 personnes ont signé cette pétition exhortant le gouvernement et le Parlement à rejeter la loi tendant à mettre en oeuvre l'Accord de libre-échange nord-américain.

Elles ne veulent pas de l'ALENA.

LA LOI SUR LE DIVORCE

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): Monsieur le Président, j'ai ici une pétition de la part des électeurs de ma circonscription qui demandent au Parlement de modifier la Loi sur le divorce de façon à empêcher que—sauf motif grave—un père ou une mère ne puisse faire obstacle aux relations entre un enfant et ses grands-parents, autrement dit de modifier la Loi de façon à ce qu'il soit illégal

pour un parent d'entraver les relations entre un enfant et ses grands-parents.

Les pétitionnaires demandent que soit apportés à la Loi d'autres changements qui confèreraient à un grand-parent—qui s'est vu accorder le droit de voir l'enfant—le droit de demander et d'obtenir des renseignements sur la santé, l'éducation et le bien-être de l'enfant.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Madame la Présidente, j'ai l'honneur aujourd'hui de présenter une pétition conformément à l'article 36 du Règlement. Cette pétition concerne la SRC.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de reconnaître qu'il a négligé les instruments pouvant permettre de faire du Canada un meilleur pays, que d'importantes institutions nationales ont été insuffisamment financées, et qu'elles ont été ensuite privatisées; que le gouvernement a réduit de 140 millions de dollars les fonds qui seront accordés à la SRC au cours des quatre prochaines années, entraînant par là une perte de 1 200 emplois et la fermeture de dix stations régionales, notamment celles de Calgary, Corner Brook, Goose Bay, Sydney, Sept-Îles, Toronto, Saskatoon et Windsor.

Je m'intéresse particulièrement à cette question car la ville la plus proche de ma circonscription, Victoria, est la seule capitale au Canada qui n'ait pas accès aux services radiophoniques de la SRC.

Je suis d'accord avec les pétitionnaires qui demandent instamment au gouvernement d'envisager de rétablir un niveau de financement suffisant de la SRC pour lui permettre de s'acquitter de son mandat et de son rôle vital pour le Canada.

L'ÉDUCATION

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, j'ai une longue pétition que je voudrais résumer.

Les pétitionnaires font remarquer qu'au Canada, un grand nombre de jeunes issus de familles à revenu moyen ou peu élevé abandonnent leurs études prématurément à cause de leur situation financière qui est actuellement difficile.

Ils exhortent le gouvernement à investir dans l'avenir du Canada en améliorant le programme d'études des jeunes et en préparant ces derniers à faire face à la concurrence mondiale.

Les pétitionnaires formulent des recommandations que je vais tenter de résumer brièvement. Ils veulent une réforme de la Loi de l'impôt sur le revenu, pour que les